

Nous utilisons des cookies pour sécuriser votre connexion, faciliter votre navigation et réaliser des statistiques de visites. Pour obtenir plus d'information sur les cookies et comment vous y opposer, [visitez notre page de politique de cookies](#).

Gérer mes cookies

REQUIS SEULEMENT

ACCEPTER TOUT

## INVESTIR

### INVESTISSEMENT DIRECT ETRANGER

Selon le Rapport sur l'investissement dans le monde 2022 de la CNUCED, les flux d'IDE vers le Togo ont rebondi à 130 millions USD en 2021, après des entrées nettes négatives d'IDE de -59 millions USD en 2020 dans le contexte de la pandémie de Covid-19. Le stock d'IDE s'élevait à 1,91 milliard USD en 2021. Selon l'Investment Trends Monitor de la CNUCED, la dynamique mondiale des IDE s'est affaiblie en 2022 dans le contexte de la guerre en Ukraine, de la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, des turbulences financières et des pressions de la dette. Au second semestre 2022, le Togo a attiré des investissements étrangers (principalement indiens, singapouriens et chinois) pour un montant d'environ 150 milliards XOF, principalement dans les secteurs du textile, du bois, de la construction, de l'agroalimentaire, de la mécanique et des services (Togo First). Les secteurs qui attirent traditionnellement le plus d'investissements étrangers sont les phosphates, le coton, les infrastructures, le café et le cacao. L'Afrique du Sud, le Qatar, les Pays-Bas, la France et l'Allemagne sont les principaux investisseurs (FMI). Le Togo dispose d'une zone de libre-échange, qui a attiré jusqu'à présent plus de 60 entreprises et emploie plus de 12 000 personnes. La plateforme industrielle d'Adetikiopé (PIA), centrée sur la transformation et l'exportation des ressources naturelles et qui a été ouverte en juin 2021, pourrait booster les investissements (Coface).

Le port de Lomé est un atout majeur pour le Togo. C'est l'un des plus grands ports de la région, faisant du pays une plaque tournante du commerce. Le Togo a mis en place une stratégie de numérisation et d'automatisation des procédures de paiement des impôts et de création d'entreprise. Les réformes récentes incluent également la mise en place d'un guichet unique pour l'investissement, la réduction du capital minimum pour la création d'une entreprise ainsi que la réduction des coûts d'obtention d'un permis de construire. Le pays a amélioré la surveillance et la réglementation des coupures de courant en enregistrant des données sur l'indice annuel de durée moyenne des pannes du système (SAIDI) et l'indice de fréquence moyenne des interruptions du système (SAIFI). Cependant, des efforts sont encore nécessaires en termes de protection des investisseurs minoritaires, d'exécution des contrats, de résolution des problèmes liés à l'insolvabilité et de simplification du système de paiement des impôts. La propriété étrangère des terres est limitée et les transactions en capital sont soumises au contrôle ou à l'approbation du gouvernement. La corruption, le manque de main-d'œuvre qualifiée, la menace pour le commerce maritime par la piraterie dans le golfe de Guinée et l'exposition aux activités terroristes dans la région du Sahel sont des obstacles potentiels aux investissements.

Investissement Direct Etranger	2020	2021	2022
<b>Flux d'IDE entrants</b> (millions USD)	-59	-136	-227
<b>Stocks d'IDE</b> (millions USD)	1.937	1.658	1.331
<b>Nombre d'investissements greenfield*</b>	6	7	1
<b>Value of Greenfield Investments (million USD)</b>	164	367	181

Source : CNUCED - Dernières données disponibles.

Note : \* Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère.

Comparaison internationale de la protection des investisseurs	Togo	Afrique sub saharienne	Etats-Unis	Allemagne
<b>Index de transparence des transactions*</b>	7,0	5,5	7,0	5,0
<b>Index de responsabilité des managers**</b>	1,0	3,5	9,0	5,0
<b>Index de pouvoir des actionnaires***</b>	5,0	5,5	9,0	5,0

Source : Doing Business - Dernières données disponibles.

Note: \*Plus l'index est grand, plus les transactions sont transparentes. \*\*Plus l'index est grand, plus les managers sont personnellement responsables. \*\*\* Plus l'index est grand, plus les actionnaires ont le pouvoir de défendre leur droit.

## POURQUOI CHOISIR D'INVESTIR AU TOGO

### Les points forts

Le Togo dispose de nombreux atouts qui pourraient en faire une destination attractive pour les IDE :

- Des ressources minérales (phosphate, calcaire et argile transformée en clinker) et agricoles (café, cacao, coton).
- Une position stratégique pour le commerce avec le reste de l'Afrique, l'Europe et le Nord et avec le potentiel de devenir un hub régional (le port de Lomé étant le seul port en eau profonde en Afrique de l'Ouest).
- Des infrastructures de transport relativement modernes, avec des investissements publics et privés dans le secteur.
- Des réformes structurelles en cours (finances publiques, système bancaire, secteurs du phosphate et du coton)
- Membre d'organisations régionales telles que l'UEMOA et la CEDEAO.
- Présence de zones franches d'exportation (ZFE) qui offrent des incitations aux nouvelles entreprises.
- Stabilité monétaire (le franc CFA est rattaché à l'euro)
- Disponibilité de la fibre optique à l'échelle nationale pour relier les entreprises au niveau local et international.

### Les points faibles

Plusieurs facteurs entravent encore les flux d'IDE vers le Togo :

- Niveaux élevés de pauvreté (46,2% en 2020 - Banque mondiale) et de chômage
- Des infrastructures d'éducation et de santé publique inadéquates
- Un système juridique faible et opaque, avec un manque de titres fonciers clairs et l'ingérence du gouvernement dans divers secteurs
- Un climat des affaires difficile et des risques élevés de corruption
- Des tensions sociopolitiques fréquentes
- Défaillance des infrastructures agricoles (en terme de stockage, transformation ou bien irrigation)

### Les mesures mises en place par le gouvernement

Le gouvernement togolais a souligné la nécessité pour le pays d'améliorer son climat des affaires afin d'attirer davantage d'IDE. Dans cette optique, les investisseurs étrangers bénéficient des mêmes droits que les investisseurs locaux. En effet, en 2019, le Code des investissements a été adopté. Ce dernier, stipule l'égalité de traitement entre les entreprises et les investisseurs togolais et étrangers, la libre gestion et la libre circulation des capitaux pour les investisseurs étrangers ou bien le respect de la propriété privée.

La plupart des incitations sont accordées aux entreprises des zones franches d'exportation, notamment : une exonération fiscale pendant les dix premières années (et un taux de 15% à partir de la onzième année) ; l'exonération de tous les droits et taxes à l'exportation de produits importés ou fabriqués dans la zone franche, et à l'importation de matières premières ainsi que de machines et d'équipements ; des tarifs préférentiels sur les services publics (électricité, eau, téléphone) ; le libre transfert du capital ; l'exonération fiscale des dividendes pendant les dix premières années pour les actionnaires non togolais ; la protection contre la nationalisation des biens des investisseurs étrangers ; etc.

Le Gouvernement a créé en 2017 l'Unité du climat des affaires (CCA). Depuis sa création, il a coordonné les réformes économiques et joué un rôle clé dans l'amélioration du climat des affaires pour le secteur privé.

## LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT

### Les appels d'offres, les projets et les marchés publics

[Tenders Info](#), Appels d'offres dans le monde

[DgMarket](#), Appels d'offres dans le monde

[Global Tenders](#), Appels d'offres dans le monde

[Africa Gateway](#), Appels d'offres en Afrique

### Trouver de l'aide pour des informations complémentaires

#### Les agences d'aide à l'investissement

[Investir au Togo](#)

[Chambre du Commerce et d'Industrie du Togo](#)

#### Les autres ressources utiles

[Togo e-Regulations - Guide en ligne pour les entrepreneurs et investisseurs](#)

#### Les guides de l'investisseur

[Rapport Doing Business - Banque mondiale](#)

[Climat d'investissement au Togo - Département d'état des Etats-Unis](#)